

Île-de-France, Paris
Paris 19e arrondissement
22 sente des Dorées

Lycée d'Alembert, ancien groupe scolaire Sérurier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001089
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée, groupe scolaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, CZ, 43

Historique

HISTORIQUE

Construite de 1936 à 1937 sous l'appellation «groupe scolaire Sérurier» en raison de sa proximité avec le boulevard éponyme, cette école primaire est devenue dans les années 1950 un établissement technique dédié au travail du cuir et à la fabrication de la chaussure. La position géographique du groupe scolaire, à proximité des ateliers et magasins aux cuirs bruts de La Villette où se trouvaient également les abattoirs qui fournissaient la matière première, a naturellement favorisé sa spécialisation.

Ce groupe scolaire appartient à un ensemble d'équipements souhaités par la municipalité parisienne, dans le but de faire face à l'afflux de population provoqué par la construction, à la périphérie de la capitale, de la ceinture d'habitations à bon marché (HBM). Présentant une grande unité formelle avec ses semblables, il répond avant tout à des besoins tant sanitaires que sociaux et éducatifs. Dans ce contexte édilitaire qui voit émerger une architecture spécifique aux équipements publics parisiens, ce groupe scolaire met en application les prescriptions hygiénistes qui favorisent des locaux vastes, éclairés et aérés.

À la suite d'une délibération du 23 novembre 1950[1], les locaux sont investis par deux établissements d'enseignement spécialisé, jumelés en 1954 malgré leur forme administrative distincte :

- L'École française des cuirs et peaux d'une part, dévolue au commerce et au travail des cuirs bruts. Il s'agit d'une initiative privée entièrement financée par la profession, puis prise en charge par l'État sous la forme d'un centre d'apprentissage,
- Le collège technique des métiers de la chaussure d'autre part, établissement municipal dédié à l'enseignement spécialisé de la fabrication de la chaussure. Ce dernier est né, en 1952, de la réunion de l'École des chausseurs-bottiers et de divers

cours professionnels. Cet établissement est installé rue de Turbigo (Paris 3^e arr.) à partir de 1925. Baptisé École des métiers de la chaussure, il devient collège technique à la suite de l'approbation du secrétaire d'État à l'enseignement technique. Ses locaux s'avérant de taille insuffisante, la ville de Paris met alors à disposition le groupe scolaire Sérurier. Celui-ci devient une annexe de l'immeuble de la rue de Turbigo où l'administration de l'école continue de siéger.

De notoriété nationale, cet établissement a pour vocation de former des ouvriers qualifiés polyvalents à partir de l'âge de 14 ans, les meilleurs d'entre eux étant destinés au brevet de technicien supérieur. Les débouchés ouvrent tant sur la fabrication d'articles dits classiques que d'articles de luxe. Au fil du temps, il se spécialise dans la fabrication de chaussures pour femmes, d'articles orthopédiques et de bottes haut de gamme en lien avec le milieu de la création et de la mode.

En 1970, le manque d'espace conduit à signer une convention avec la Société anonyme des Établissements Boulitte, qui met à disposition son atelier de tannerie situé à Gentilly (Val-de-Marne) afin d'étendre l'enseignement pratique dispensé

aux élèves. Au début des années 1980, l'établissement est baptisé «lycée technique d'Alembert». Aujourd'hui, c'est un lycée polyvalent orienté vers les professions paramédicales, sanitaires et sociales, pour une capacité totale d'environ 700 élèves. L'établissement a toutefois conservé une filière cuir, préparant au brevet de technicien supérieur des métiers de la mode, de la chaussure et de la maroquinerie. Il s'agit d'une des rares formations dispensées en France dans ce domaine, avec celles proposées par les établissements de Romans-sur-Isère (Drôme) et de Cholet (Maine-et-Loire).

Les architectes

Architecte du gouvernement, de la Ville de Paris et du département de la Seine, Pol Abraham (1891-1966), diminutif de Hippolyte-Pierre, est diplômé de l'École nationale des Beaux-Arts à Paris. Nommé dans le corps des architectes des PTT, il réalise des tours hertziennes (dont un prototype est conservé à Meudon, Hauts-de-Seine). Convaincu par les principes de l'architecture rationaliste, il écrit une thèse, soutenue en 1933, sur Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval. Influencé par le Mouvement moderne, il s'illustre par de grands programmes hospitaliers comme les sanatoriums qu'il construit dans les années 1920. Outre leur parenté métaphorique avec les paquebots de la Transatlantique, ces réalisations monumentales deviendront une source de modèles pour de nombreux programmes d'architecture liés à la réforme sociale et sanitaire de l'entre-deux-guerres. Inspecteur départemental de l'Enseignement technique de 1936 à 1942, il réalise également plusieurs établissements scolaires, dont le fameux collège dit de Montmorency (Paris, 16^e arr.). Reconnu pour sa maîtrise des chantiers d'envergure, il est nommé architecte-conseil pour le ministère de l'Éducation Nationale après la guerre. Se révélant féru de techniques de préfabrication, il joue un rôle important lors de la seconde Reconstruction (Orléans). Il demeurera architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux jusqu'à sa mort.

Pour la construction du groupe scolaire Sérurier, Pol Abraham est associé à Pierre Tabon, né en 1896 et élève à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris à partir de 1921. Ce dernier suit l'enseignement de Gustave Umbdenstock et Paul Tournon, et obtient son diplôme en 1924 pour un projet de groupe scolaire de filles et garçons. Il est nommé architecte de la Ville de Paris à partir de 1927.

Programme

Fortement encadré par les règlements en matière d'architecture pour l'enseignement primaire en vigueur depuis la fin du 19^e siècle, le programme répond aux prescriptions hygiénistes. Dans un devis descriptif[2], Pol Abraham évoque un «bâtiment à usage de groupe scolaire avec des dépendances (cuisines, réfectoire, douches, WC, galeries)». La place accordée aux installations sanitaires montre à quel point la salubrité guide les programmes scolaires des années 1930. Une classe de plein air, située sur la toiture-terrasse, que Pol Abraham appelle «le toit plat», est également citée, sans que l'on ne puisse être assuré de son usage[3].

Une attention particulière est accordée au mode de chauffage et d'éclairage des locaux. Enfin, de manière générale, une nouvelle corrélation entre programme pédagogique et programme architectural est recherchée.

[1]Archives de Paris, PEROTIN 40125 79 1 99 et 3875 W 30

[2]Fonds Pol Abraham, CNAM, ABRA 6

[3]Pol Abraham était très intéressé par ce principe du toit plat, il fut chargé en 1940 par l'Institut de recherches et de coordination artistiques et techniques de rendre une enquête sur la construction des bâtiments à terrasse, il en a conclu que les problèmes d'étanchéité récurrents rendaient ce principe très décevant et qu'il fallait accompagner les architectes dans la mise en œuvre des terrasses.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1936 (daté par source), 1937 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Pol (Hippolyte-Pierre dit) Abraham (architecte, attribution par source), Pierre Tabon (architecte, attribution par source)

Description

Description

Implantation dans le tissu urbain

L'aménagement de la Porte de Pantin se rattache aux programmes urbains qui incombent au chantier de la ceinture entre les deux guerres et qui vont profondément modifier le paysage des abords de Paris. Le 19 avril 1919, la loi de déclassement de l'enceinte de Thiers entérine la démolition progressive des fortifications de la capitale. La Ville de Paris acquiert alors les terrains libérés auprès de l'autorité militaire. La même année, la loi Cornudet impose à la Ville de Paris l'établissement d'un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

Un concours est lancé en 1920. Le programme du concours[1] prévoit une section spécifique pour la ceinture, signe d'une attention particulière accordée à l'urbanisation de la périphérie. Les critères de sélection des lauréats insistent sur les relations entre centre et banlieue, sur l'hygiène et l'esthétique des propositions. On envisage d'abord une "ceinture verte" tapissée de parcs, jardins, squares et terrains de jeux pour aérer Paris. Toutefois, l'urgence du besoin en logements et en équipements lié à l'augmentation rapide de la population empêche de telles réalisations sur toute la circonférence de la ceinture. Son aménagement définitif révélera un fort contraste entre l'est et l'ouest parisiens. Dans ce quartier populaire ouvrier, marqué par une architecture d'ateliers et de bâtiments industriels, à proximité des grands moulins de Pantin, le lotissement de la Porte de Pantin par des habitations à bon marché (HBM) vient bouleverser le visage de la ville.

Le groupe scolaire impose son immense façade antérieure à l'alignement de la sente des Dorées, rejetant la cour à l'arrière de la parcelle (à l'est). Il offre ainsi une double orientation, les classes vers l'est, les couloirs les desservant vers l'ouest. Cette curieuse implantation s'explique sans doute par la forme irrégulière de la parcelle, toute en longueur.

Plan

Le lycée s'agence selon un plan en H irrégulier, à deux barres inégales, qui occupe toute la longueur de la parcelle sur un axe nord-sud. La grande barre, côté rue, abritait deux préaux en rez-de-chaussée (aujourd'hui cloisonnés et transformés en laboratoires de sciences) et les classes en étage. Se conformant au principe de la distribution rigoureusement symétrique, cette composition procure à l'édifice une organisation lisible et rationnelle. L'établissement se divise en deux parties, respectant ainsi la séparation des sexes en vigueur, à gauche pour les garçons, à droite pour les filles, chacune disposant de ses propres circulations. L'emplacement des quatre circulations verticales, au centre et aux extrémités du bâtiment, soulignent sa fonctionnalité.

La plus petite barre du H, haute d'un seul niveau et reconnaissable à sa cheminée de brique en béton armé, abritait les cuisines et deux réfectoires. Cette partie a été transformée en centre de documentation, le réfectoire ayant été déplacé au sous-sol. Un accès couvert y a été ajouté.

Répartition des espaces[2]

On pénètre par deux porches d'entrée distincts, disposés de part et d'autre d'un petit corps de bâtiment central qui abritait la conciergerie. Chacun des deux vestibules desservait un couloir qui conduisait au préau. Si cette séparation stricte est aujourd'hui abolie, la distribution a été globalement conservée, à quelques modifications d'usage près. Les deux vestibules sont aujourd'hui réunis en un seul, qui donne accès aux anciens parloirs devenus bureaux.

En application des règlements de 1936, la partie centrale, qui servait aussi de séparation entre les cours des filles et des garçons, concentre les fonctions sanitaires, distribuées autour d'une courette carrée : un cabinet médical, une grande salle de douches, des vestiaires, des toilettes. Les architectes insistent sur les matériaux utilisés dans cette partie centrale : carreaux de faïences pour l'hygiène. Aujourd'hui modifié en salle de permanence et foyer pour les élèves, le cœur du bâtiment est désormais caractérisé par un patio couvert.

À l'extrémité de l'aile dévolue aux garçons, deux locaux dénommés «fer» et «bois» démontrent que, dès l'origine, était prévu un enseignement pratique et manuel en atelier, probablement destiné aux catégories sociales les moins favorisées du nord-est parisien. À l'extrémité de l'aile dévolue aux filles, se trouvent deux pièces pour accueillir les enfants de maternelle. Les salles de classes ont quant à elles été installées dans les étages, desservies par un unique couloir latéral placé du côté de la rue. Plusieurs d'entre elles ont été recloisonnées, en particulier celles dédiées à l'enseignement ménager situées au premier étage. L'éclairage des classes est dispensé par de larges baies, ainsi que par le principe traditionnel de second-jour sur le couloir. L'ensemble des circulations se distingue par leurs vastes dimensions. Les cages d'escalier sont éclairées grâce à un vitrage continu, à l'origine en pavés de verre aujourd'hui remplacé.

Les archives relatives à la conception du bâtiment étant lacunaires, on ne peut que supposer l'emplacement de l'administration et des logements de fonction. Par similitude avec d'autres groupes scolaires contemporains, les bureaux devaient se trouver dans les étages du corps central, les logements sans doute au niveau supérieur, à l'exception de celui du concierge dans la partie centrale du rez-de-chaussée. Enfin, les toitures plates servaient vraisemblablement de terrasses accessibles aux élèves.

Enfin, la cour est placée à l'arrière du bâtiment, sans recherche particulière, loin des effets de composition que l'on observe dans les lycées contemporains. Ici, la cour ne dicte pas l'organisation des espaces, elle semble plutôt absorber l'espace résiduel laissé vacant par l'implantation du bâti à l'alignement de la rue.

Les deux architectes ont été appelés à modifier leur réalisation en 1952, alors que l'école doit être transformée en centre spécialisé (baptisé Alfred Binet) associé à l'école des métiers de la chaussure. Les plans découverts[3] au cours des recherches entreprises pour la rédaction de cette notice permettent de documenter les changements apportés à la répartition des espaces par l'ajout de salles et ateliers spécialisés. Ambitieux, le projet comporte plusieurs extensions, dont une située du côté de l'avenue Jean Jaurès, où devait prendre place une salle de conférences de 253 places. Le chantier s'attarde jusqu'au début des années 1960[4] et reste inachevé pour une raison inconnue. Les recherches n'ont pas permis d'identifier précisément ce qui a été réalisé.

Mode constructif

D'après le devis descriptif de Pol Abraham[5], le lycée d'Alembert possède une structure en béton armé (longrines, poteaux, ossatures du plancher, planchers, escaliers, linteaux) qui ne doit pas être apparente. Elle est donc revêtue d'un parement de brique orangé de premier choix. La même brique sert également au remplissage des façades. Si l'entrepreneur est autorisé à utiliser des briques spéciales pour les effets décoratifs jugés nécessaires (par exemple, dans le but de masquer une partie en béton) dans la limite d'une brique sur cent, Pol Abraham plaide pour des façades uniformes. Vigilant quant à la qualité du matériau et à la régularité des joints, en particulier au niveau des angles et des détails décoratifs, il applique une moins-value d'au moins 15% par brique pour chaque épaufrure.

Il convient de noter l'unité de matériau entre la nouvelle école et les logements voisins, récemment construits sur la ceinture.

Traitement des façades

Comme d'autres écoles de la capitale construites sur la ceinture, celle de Pol Abraham est à l'image d'un grand vaisseau de briques, qui affiche une tendance à la monumentalisation des façades. Marqué par des volumes géométriques, eux-

mêmes soulignés par des lignes horizontales et verticales nettes, ce bâtiment unique présente les grands principes du Mouvement moderne international, appliqués ici au filtre des consignes de la Ville de Paris. Par souci d'économie, le fonctionnalisme prévaut et privilégie la sobriété des façades lisses, le soin accordé au calepinage de la brique et au second œuvre, au détriment de l'ornementation. Cette caractéristique devient par ailleurs la marque des équipements publics parisiens relevant des architectes municipaux. Elle sert également la différenciation entre écoles et lycées, ces derniers multipliant les références à l'architecture dite savante.

L'exemple de ce groupe scolaire se distingue toutefois de ses semblables par la qualité et l'unité apportées aux façades : il s'agit d'un rare cas qui fait disparaître, ou presque, l'affichage de la structure porteuse en ne distinguant pas les trumeaux par le matériau. Cette particularité contribue à la lisibilité des fonctions dès la façade antérieure, la disposition des circulations et des classes se révélant grâce au vitrage en bandeau, qu'il soit vertical ou horizontal. Les appuis des baies sur rue sont en pierre de Saint-Maximin, tandis qu'ils ont été laissés en béton apparent pour les autres façades, moins visibles.

Décors

Respectant l'injonction du rejet du luxe dans les écoles publiques, les sources archivistiques n'indiquent aucune commande artistique pour cet établissement. Si d'autres emploient tout de même la mosaïque, le pochoir ou plus rarement la sculpture afin d'égayer ces lieux d'instruction, le groupe scolaire Sérurier n'offre pas de décoration. Seule l'entrée a fait l'objet d'un traitement notable, avec ses deux auvents et ses trois oculi : les auvents étaient à l'origine revêtus de briques au niveau des sous-faces, les marches du perron, comme le soubassement, sont en comblanchien. Le blason de la ville de Paris, unique ornement, ne sera jamais installé au centre de la façade antérieure.

À l'intérieur, subsistent les revêtements de sol en carreaux de grès, ainsi qu'une partie des carrelages muraux d'origine. Les murs et escaliers ont simplement été enduits au ciment teinté. Les escaliers avec leurs rampes ont été conservés.

Modifications

Au fil du temps, la parcelle a été divisée, l'amputant de ses extrémités nord et sud. Des bâtiments ont été construits dans la cour, puis détruits. Une extension réalisée par le cabinet Gillot, caractérisée par sa céramique blanche, a été ajoutée à la fin des années 1980 et inaugurée en 1990. Reléguée en fond de parcelle, cette extension accueille des ateliers dédiés aux nouvelles filières d'enseignement.

Si la silhouette et les proportions ont été conservées, le changement des huisseries extérieures est à signaler, en précisant toutefois que le dessin historique a été globalement respecté. Les auvents couvrant les circulations sur cour, à l'origine enduits au ciment, ont disparu.

[1]Archives de Paris, VM90 441 : Programme du concours ouvert pour l'établissement du plan d'aménagement et d'extension de Paris.

[2]Fonds Pol Abraham, CNAM, ABRA 24

[3]Archives de Paris, PEROTIN 40125 79 1 99 et 3875 W 30

[4]Archives de Paris, VM/74 66

[5]Fonds Pol Abraham, CNAM, ABRA 6

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ; brique

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan régulier en H

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région

Présentation

La grandeur de la sobriété : le lycée d'Alembert

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives :

Archives nationales

Mémoire de recherche « Identité et différence : les écoles de la ceinture de Paris », UPA n°6, février 1985

19800035/668/76761 : dossier de légion d'honneur de Pol Abraham.

CNAM-Pompidou : Fonds Pol Abraham

- ABRA 6 : devis descriptif
 - ABRA 7 : « *Une expérience de préfabrication* », Pol Abraham
 - ABRA 11 : enquête sur la construction des bâtiments en terrasse, 1940
 - ABRA 24 : calques
 - ABRA 53 : lot B, photographies pendant chantier puis achèvement travaux
- Archives de Paris
- 1662 W 31 : extension 1981
 - 3875 W 30 : plans 1983
 - PEROTIN 40125 79 1 99 : plans Abraham Tabon 1953
 - VM 74 66 : rapport des architectes de l'opération 1946.

Illustrations



Vue générale du lycée, à l'angle de la sente des Dorées.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500210NUC4A



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500212NUC4A



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées, avec la tour d'angle contenant l'escalier, éclairée grâce à un vitrage continu et vertical.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500213NUC4A



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées. Elle se distingue par son exceptionnel développement, en léger retrait de la voie.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500216NUC4A



Façade antérieure du lycée, avec en partie supérieure, le détail du travail de calepinage de la brique. L'établissement respecte le principe de la séparation des sexes alors en vigueur dans l'enseignement,



Façade antérieure du lycée, vue de face.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500219NUC4A

avec une entrée dédiée pour les filles et l'autre pour les garçons.

Phot. Laurent Kruszyk

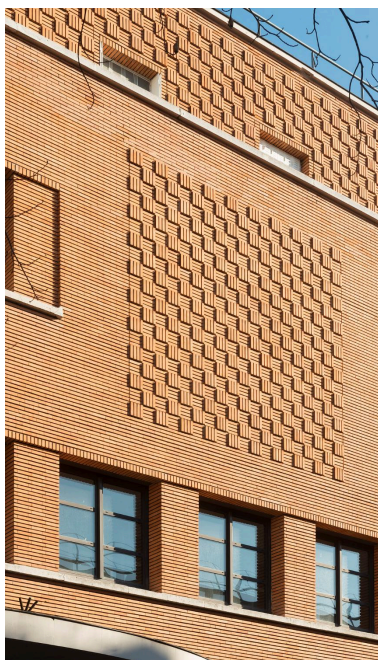
IVR11_20207500217NUC4A



Détail d'une fenêtre-hublot.

Phot. Laurent Kruszyk

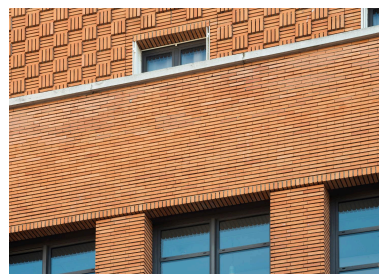
IVR11_20207500222NUC4A



Détail du travail de calepinage de brique en façade, dessinant des motifs géométriques.

Phot. Laurent Kruszyk

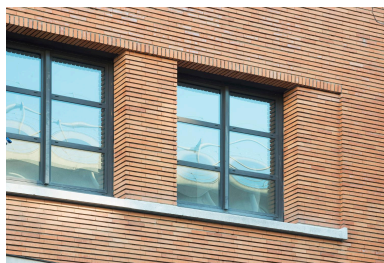
IVR11_20207500223NUC4A



La structure du lycée est en béton armé, revêtue d'un parement de brique rouge-orangé. Détail des assises régulières de briques.

Phot. Laurent Kruszyk

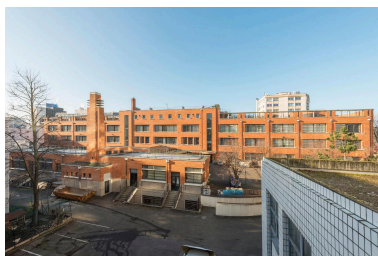
IVR11_20207500227NUC4A



Les huisseries d'origine du lycée ont été changées, mais les appuis en pierre de Saint-Maximin ont été conservés.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500228NUC4A



Vue générale de la façade postérieure du lycée, sur cour.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500231NUC4A



Le lycée s'agence selon un plan en H irrégulier. La plus petite barre du H, haute d'un seul niveau et reconnaissable à la cheminée en brique de sa chaufferie, abritait les cuisines et deux réfectoires.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500233NUC4A



Détail des élévations côté cour.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500234NUC4A



Détail du patio couvert reliant l'établissement aux cuisines et aux réfectoires. A l'origine, cette aile, qui



Détail d'un auvent demi-circulaire, surmontant l'une des entrées, en façade postérieure du lycée.

Phot. Laurent Kruszyk

servait aussi de séparation entre la cour des garçons et celle des filles, concentrait les fonctions sanitaires.

Phot. Laurent Kruszyk

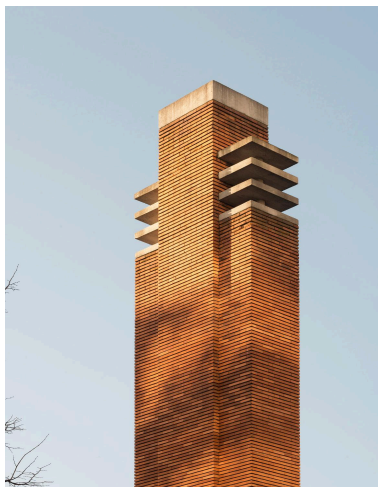
IVR11_20207500236NUC4A



Le plan en H de l'établissement est perceptible depuis ses parties hautes.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500239NUC4A



Détail de la cheminée et de ses volumes étagés.

Phot. Laurent Kruszyk

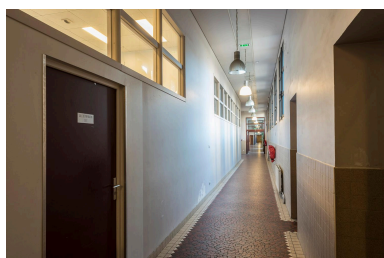
IVR11_20207500241NUC4A



Vue générale de l'extension réalisée par le cabinet Gillot, caractérisée par son revêtement en céramique blanche. Elle a été inaugurée en 1990.

Phot. Laurent Kruszyk

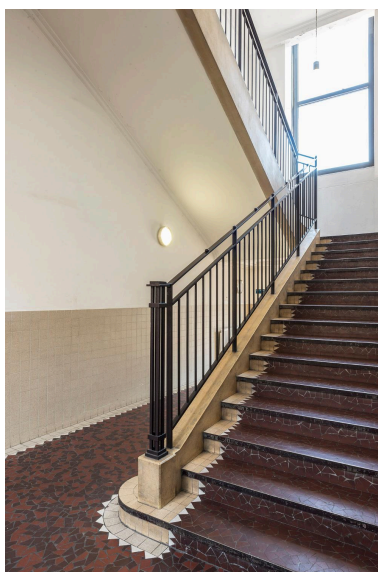
IVR11_20207500249NUC4A



Détail d'un couloir, avec les éclairages en second jour des classes. Les sols en carreaux de grès irréguliers ont été conservés.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500250NUC4A



Détail d'un départ d'escalier. Les rampes en fer forgé sont soignées, comme l'ensemble du second œuvre.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500251NUC4A



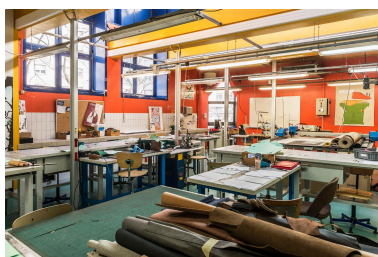
L'établissement a conservé une partie de son mobilier d'origine, comme ici un banc, dans les parties réservées à l'administration.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500252NUC4A



Vue générale des ateliers, situés dans l'adjonction inaugurée en



Vue générale des ateliers de conception des chaussures,

1990. C'est là que se déroule le travail de conception des chaussures, sur patron et par ordinateur, sur des logiciels de dessin. Phot. Laurent Kruszyk IVR11_20207500266NUC4A	avec les rouleaux et les chutes de cuir au premier plan. Phot. Laurent Kruszyk IVR11_20207500267NUC4A
---	--

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du lycée, à l'angle de la sente des Dorées.

IVR11_20207500210NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées.

IVR11_20207500212NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées, avec la tour d'angle contenant l'escalier, éclairée grâce à un vitrage continu et vertical.

IVR11_20207500213NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure du lycée, sur la sente des Dorées. Elle se distingue par son exceptionnel développement, en léger retrait de la voie.

IVR11_20207500216NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure du lycée, avec en partie supérieure, le détail du travail de calepinage de la brique. L'établissement respecte le principe de la séparation des sexes alors en vigueur dans l'enseignement, avec une entrée dédiée pour les filles et l'autre pour les garçons.

IVR11_20207500217NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



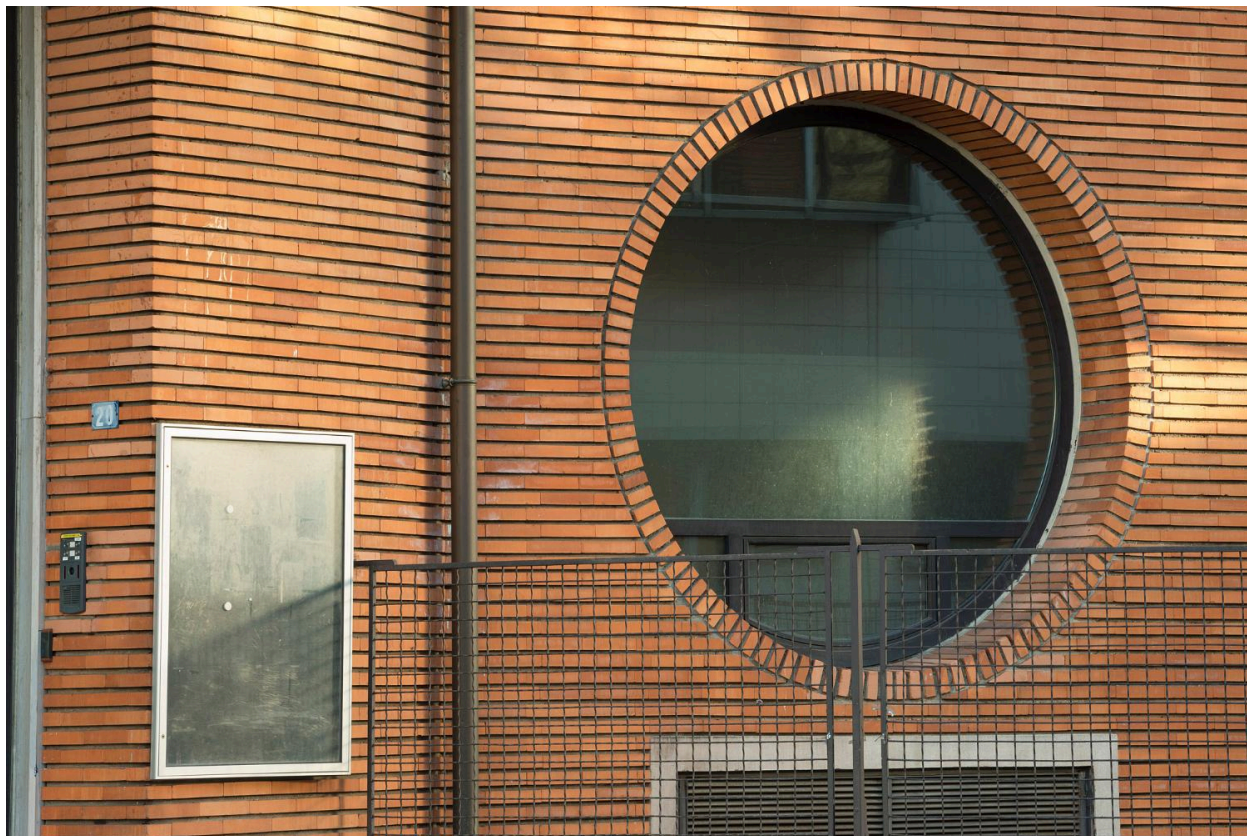
Façade antérieure du lycée, vue de face.

IVR11_20207500219NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



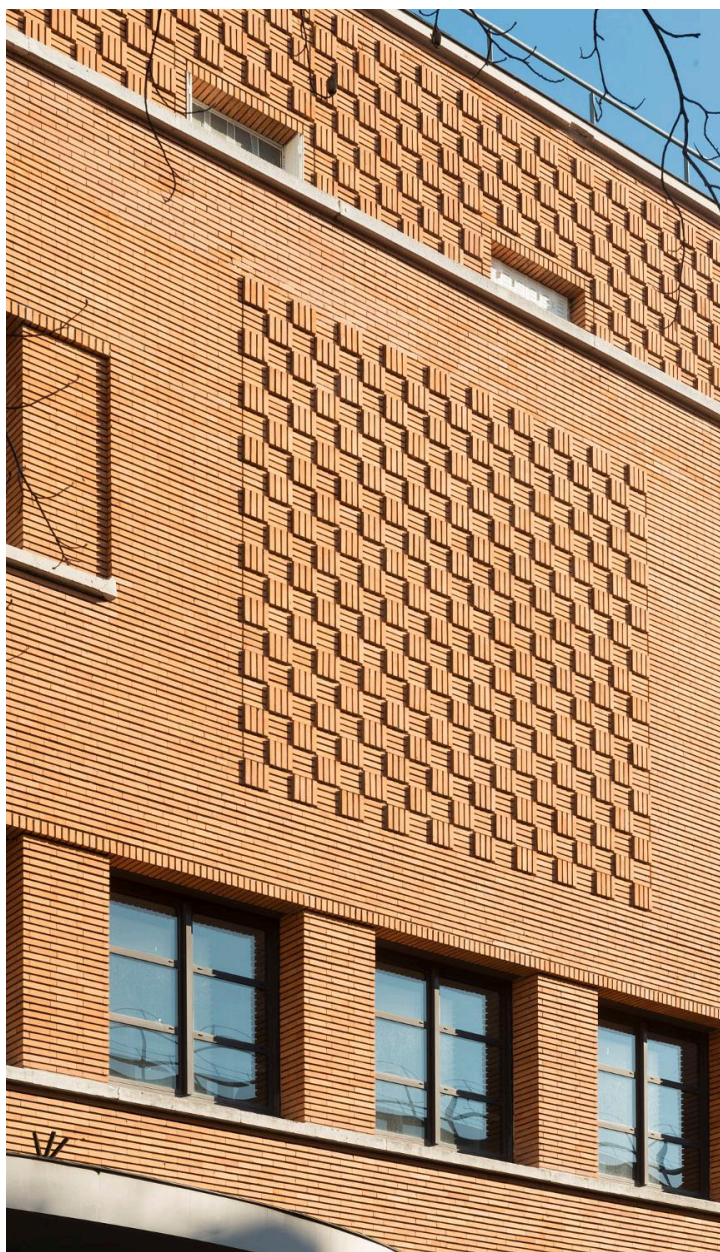
Détail d'une fenêtre-hublot.

IVR11_20207500222NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du travail de calepinage de brique en façade, dessinant des motifs géométriques.

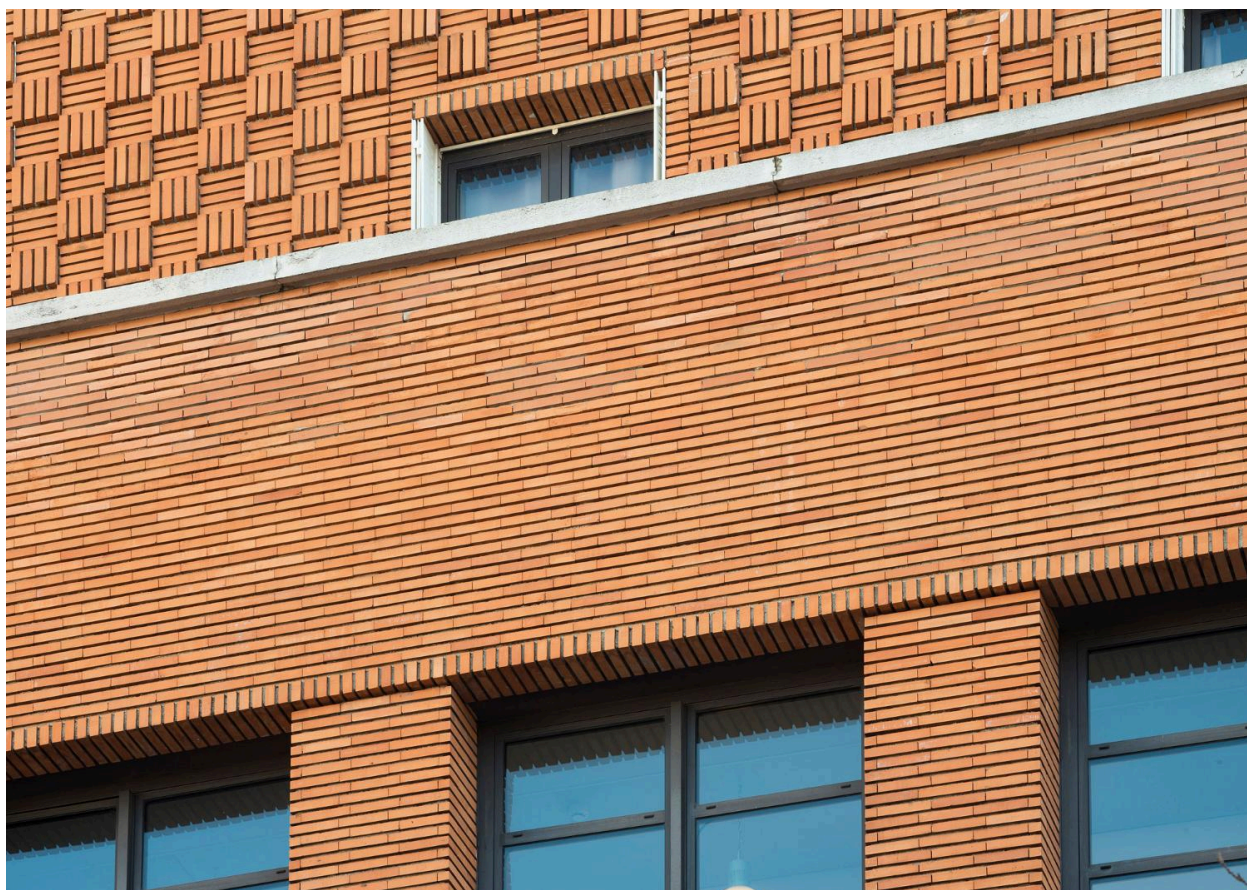
IVR11_20207500223NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La structure du lycée est en béton armé, revêtue d'un parement de brique rouge-orangé. Détail des assises régulières de briques.

IVR11_20207500227NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les huisseries d'origine du lycée ont été changées, mais les appuis en pierre de Saint-Maximin ont été conservés.

IVR11_20207500228NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade postérieure du lycée, sur cour.

IVR11_20207500231NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée s'agence selon un plan en H irrégulier. La plus petite barre du H, haute d'un seul niveau et reconnaissable à la cheminée en brique de sa chaufferie, abritait les cuisines et deux réfectoires.

IVR11_20207500233NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des élévations côté cour.

IVR11_20207500234NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du patio couvert reliant l'établissement aux cuisines et aux réfectoires. A l'origine, cette aile, qui servait aussi de séparation entre la cour des garçons et celle des filles, concentrait les fonctions sanitaires.

IVR11_20207500236NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un auvent demi-circulaire, surmontant l'une des entrées, en façade postérieure du lycée.

IVR11_20207500238NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plan en H de l'établissement est perceptible depuis ses parties hautes.

IVR11_20207500239NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la cheminée et de ses volumes étagés.

IVR11_20207500241NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



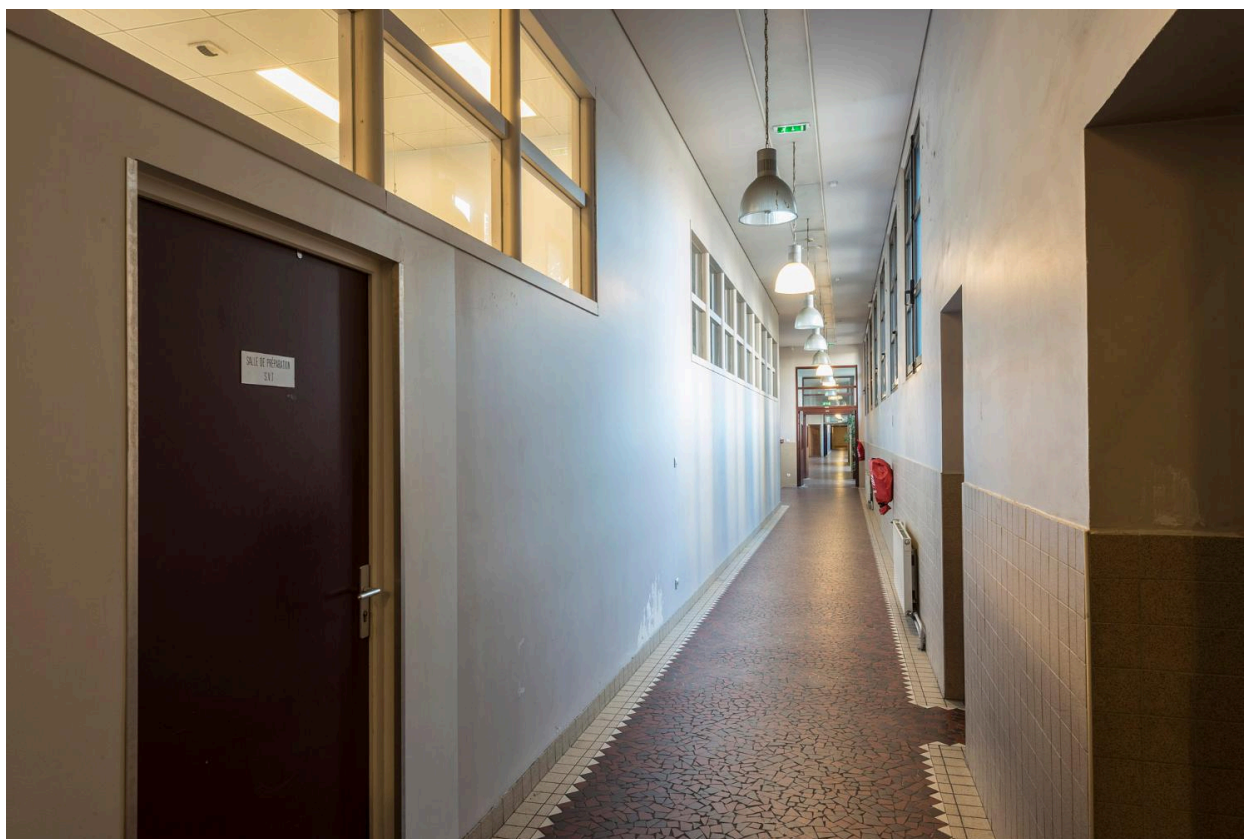
Vue générale de l'extension réalisée par le cabinet Gillot , caractérisée par son revêtement en céramique blanche. Elle a été inaugurée en 1990.

IVR11_20207500249NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



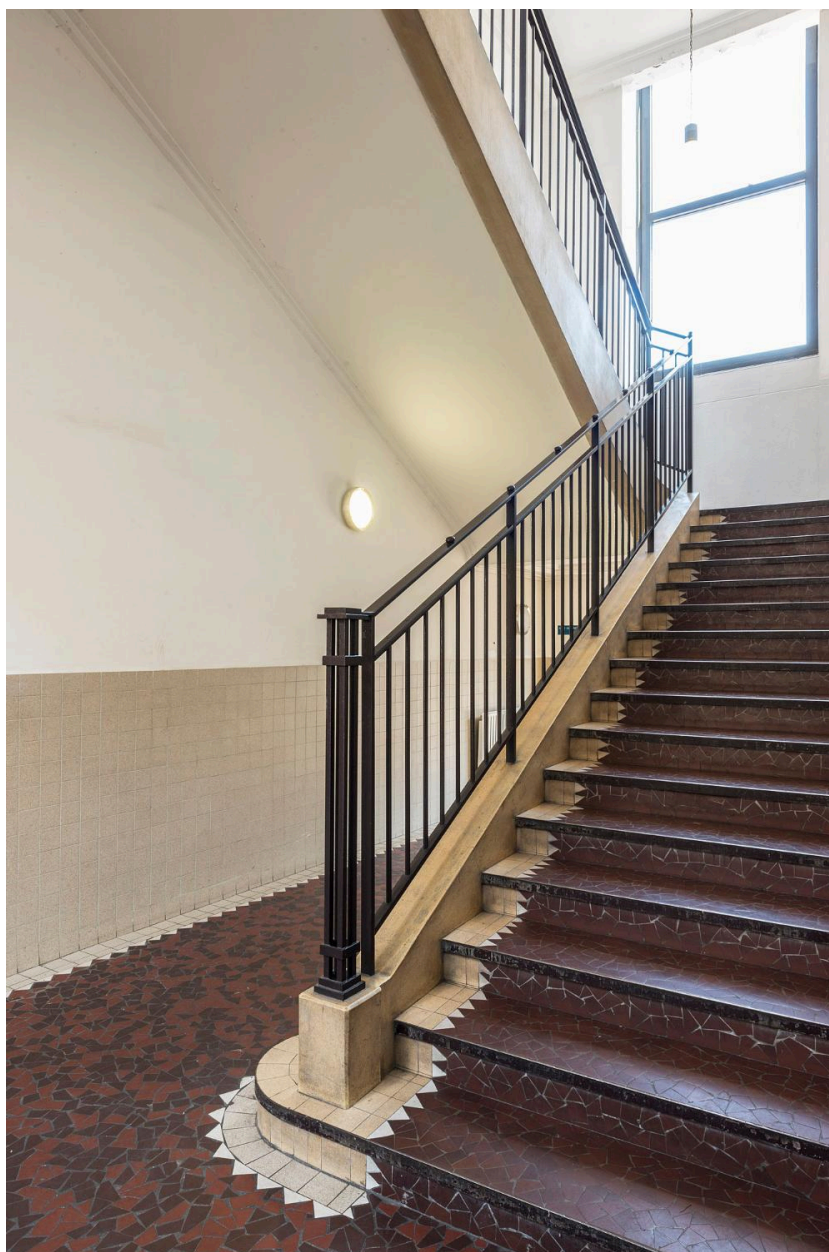
Détail d'un couloir, avec les éclairages en second jour des classes. Les sols en carreaux de grès irréguliers ont été conservés.

IVR11_20207500250NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un départ d'escalier. Les rampes en fer forgé sont soignées, comme l'ensemble du second œuvre.

IVR11_20207500251NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'établissement a conservé une partie de son mobilier d'origine, comme ici un banc, dans les parties réservées à l'administration.

IVR11_20207500252NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des ateliers, situés dans l'adjonction inaugurée en 1990. C'est là que se déroule le travail de conception des chaussures, sur patron et par ordinateur, sur des logiciels de dessin.

IVR11_20207500266NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des ateliers de conception des chaussures, avec les rouleaux et les chutes de cuir au premier plan.

IVR11_20207500267NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation